

L'américanité linguistique

Résumé

La différence linguistique, par rapport au français tout comme à l'anglais métropolitains, est un facteur majeur et relativement peu évoqué jusqu'à maintenant dans la définition de l'américanité en général, tout comme de l'identité canadienne-française et québécoise en particulier. Pourtant, surtout pour quelqu'un qui vient de l'extérieur, c'est-à-dire du côté de l'anglais ou du français standard, c'est bien la première chose qui frappe : il a le sentiment d'entrer dans un univers langagier qui associe immédiatement le discours qui s'y pratique à un territoire et à un usage particuliers. La présence d'américanismes (au sens large, incluant tout ce qui s'écarte de l'usage européen, donc aussi les canadianismes) s'interprète d'abord comme un signe évident d'appartenance à ce continent, qui implique directement une prise de position consciente de la part de l'écrivain, son intention de marquer sa spécificité et de se démarquer des auteurs d'autres horizons.

Abstract

Linguistic difference, in relation to British English and to Metropolitan French respectively, is a major factor – rather neglected until recently – in the definition of Americanness in general, as well as in that of French-Canadian, and Quebec identity in particular. However, as regards someone speaking standard English or French, thus being an “outsider” in this special context, this difference will certainly produce a striking effect on him or her: he/she will have the impression of entering a linguistic universe which he/she will immediately associate with a given territory and a particular usage. The presence of Americanisms (in a broad sense, including any deviation from European usage, thus Canadianisms as well) will be interpreted first of all as a clear sign of someone or something belonging to the American continent, which, in turn, implies a conscious attitude on the part of an author, his intention to mark his specificity as a writer, and to distinguish himself from authors with backgrounds and experiences different from his own.

La différence linguistique, par rapport au français tout comme à l'anglais métropolitains, est un facteur majeur et relativement peu évoqué jusqu'à maintenant dans la définition de l'américanité en général, tout comme de l'identité canadienne-française et québécoise en particulier. Pourtant, surtout pour quelqu'un qui vient de l'extérieur, c'est-à-dire du côté de l'anglais ou du français standard, c'est bien la première chose qui frappe : il a le sentiment d'entrer dans un univers langagier qui associe immédiatement le discours qui s'y pratique à un territoire et à un usage particuliers. La présence d'américanismes (au sens large, incluant tout ce qui s'écarte

de l'usage européen, donc aussi les canadianismes) s'interprète d'abord comme un signe évident d'appartenance à ce continent, qui implique directement une prise de position consciente de la part de l'écrivain, son intention de marquer sa spécificité et de se démarquer des auteurs d'autres horizons.

Mais la détermination de ce concept d'américanité par l'évidence géographique serait aussi peu satisfaisante que de l'expliquer par l'habitude, par ailleurs fort courante, qui le réserve à ce qui a trait aux seuls États-Unis. L'américanité – telle que nous la concevons ici – n'est pas une propriété nationale : elle ne renvoie pas à un paysage, à une latitude ou à un espace délimité par des frontières artificielles. Avant de devenir, à l'époque moderne, une « mode intellectuelle »¹ dont se sont emparés la science politique, la sociologie aussi bien que la critique littéraire, elle était d'abord un comportement, ou mieux dit encore : un ensemble de comportements particuliers qui caractérisaient tous les peuples fondateurs du Nouveau Monde. Ces comportements ont été, certes, influencés, et jusqu'à l'usage de la langue, par le nouvel habitat, par le climat, par les autres communautés que ces peuples ont côtoyées ou fréquentées². Il n'en paraît pas moins vrai que ce nouvel habitat, ce climat et les communautés autochtones ne représentent que des paramètres horizontaux du phénomène américain, des vecteurs de surface qui ne sauraient expliquer de manière satisfaisante ses mobiles profonds ni son fonctionnement. Bien entendu, l'américanité continentale et multiculturelle, pétrie d'éléments hétérogènes, ainsi que le rapport à cet immense espace naturel auront leurs répercussions aussi dans la littérature québécoise. Ils inspirent, déjà au XIX^e siècle, un Louis Fréchette par exemple. S'il évoque le Saint-Laurent ou les vastes forêts canadiennes, il ne parle pas moins du Mississippi, des « Niagaras grondants », des « blondes Californies » ou des « grands bois ténébreux », « fleuves sans fin » et « monts aux fiers sommets » de toute l'Amérique³. Cette même américanité continentale présidera aussi à la naissance de tout un courant de la littérature québécoise qui, à partir des années 1970, procède à une redécouverte du continent nord-américain⁴. Il n'empêche que ce paysage ne fournit qu'un cadre à la vision de l'Amérique, qui ne reste

- 1) Cf. la « présentation » à « La littérature québécoise et l'Amérique. Prolégomènes et bibliographie », *Études littéraires* (Université de Montréal), 26-2/1990. L'américanité du Québec était le thème d'un colloque organisé par Yvan Lamonde et Gérard Bouchard à l'Université McGill en automne 1993 (cf. *Québécois et américains. La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Fides, 1995), et, plus récemment, celui de l'important livre, déjà cité, de Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité*.
- 2) Marcel Rioux voit uniquement dans ces paramètres horizontaux l'origine et l'essence du caractère américain, cf. *Les Québécois*, Paris, Seuil, Coll. « Le temps qui court », 1974, 15-16. Au-delà du « vulgaire déterminisme géographique », Jacques Portes considère également le « potentiel du continent américain » comme un facteur fondamental qui a profité aux États-Unis aussi bien qu'aux Canadiens anglais et bien sûr aux Québécois : ces derniers « sont américains au sens le plus large, fiers de leur espace et loin d' l'Europe », cf. « Une identité entre États-Unis et France », dans S. Dreyfus, E. Jouve et G. Pilleul (dir.), *Les écrivains du Québec*, Actes du Quatrième Colloque international francophone du Canton de Payrac (1-4 septembre 1994), Paris, ADELDE, s. d., 76-77.
- 3) Cf. notamment dans sa poésie intitulé justement *Amérique*, publiée dans *La légende d'un peuple* en 1908.
- 4) C'est bien sous le signe de cette nouvelle vision, appelée « reterritorialisation » de l'espace nord-américain, voire panaméricain, que Jacques Allard place certaines œuvres de Jacques Poulin, de Jacques Godbout, de Roch Carrier et de Noël Audet, cf. *Le Roman du Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2000, 257 sqq. Pour Catherine Pont-Humbert, l'américanité « tient en premier lieu à cette appartenance géographique à un continent donné », elle se nourrit « d'un sentiment de l'espace, d'un attrait pour l'errance et la nature », cf. *La littérature du Québec*, Paris, Nathan, 1998, 109-110.



que cadre même s'ils exercent une influence directe et à certains égards décisive sur cette vision. L'écrivain suisse romand Nicolas Bouvier a parcouru en voiture l'Asie à travers la Turquie, l'Afghanistan et l'Inde jusqu'au Ceylan, puis est remonté jusqu'au Japon ; il a tiré trois ouvrages moitié romans moitié récits de voyage (L'usage du monde, Poisson-scorpion et Chroniques japonaises) : il n'en est pas devenu pour autant asiatique, et il nous serait difficile de classer ces livres sous l'étiquette de l'asianité, même si, lui aussi, il a été très marqué par ce qu'il a vu en passant.

Verticalement, il y a aussi et d'abord toute une série de composantes historiques qu'il convient surtout de prendre en compte, composantes qui sont ces apports culturels et civilisationnels⁵, sans lesquels ces peuples de souche européenne pourraient être confondus avec les Amérindiens. Ce bagage spirituel et matériel fait office de point de départ absolu par rapport à ce qui devait lui advenir au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, avant la Conquête de la Nouvelle France et la Révolution américaine. L'Europe est le fondement même de l'Amérique. Il s'agit là d'un ensemble de connaissances et d'expériences qui étaient données, qu'on l'ait voulu ou pas, qu'on le veuille ou pas aujourd'hui, ensemble dont certains éléments se sont conservés par la suite de façon naturelle et spontanée, certains autres par la volonté des pouvoirs en place. Il est clair que ce volontarisme conservateur a opéré plus longtemps au Québec, pour des raisons historiques que chacun connaît, et qu'une tension en principe irréductible s'en est créée entre l'euroanéité naturelle de toute société nord-américaine et cette américanité que d'aucuns ont plus rapidement et plus complètement conquise. C'est pour rattraper ce retard que Claude Beausoleil invitera les auteurs québécois – de façon non moins volontariste – d'« afficher sauvagement [leur] appartenance à l'Amérique » en relevant « le défi d'écrire et de parler un langage neuf sur un continent neuf »⁶.

Parce qu'il y avait, par la suite, une adéquation de ces cultures et civilisations résiduelles à un territoire, à des circonstances radicalement différentes par rapport à ce qu'on a laissé derrière. Quand on y ajoute ce que Fernand Dumont appelait des « stratégies d'intervention et des phases de désintérêt » de la part des mères-patries⁷, très variables dans le temps et selon les communautés, on comprend aisément pourquoi l'organisation sociale et économique des colonies devient de plus en plus indépendante des métropoles lointaines dont l'image au quotidien s'estompe avant de s'effacer complètement. Ceux qui s'appellent à cette époque simplement des « Canadiens » sont conscients donc très tôt des différences fondamentales qui les opposaient à leurs anciens compatriotes français. Ils commencent à modeler les institutions à leur image et à se créer un cadre de vie conforme à leurs aspirations :

Éloignés de la métropole, isolés les uns des autres et du gouvernement par les distances à parcourir, laissés à eux-mêmes, formés dans un milieu si différent de celui de la France, confrontés aux rigueurs

-
- 5) Nous utilisons ici les concepts de *culture* et de *civilisation* dans leur acception française « classique », où la culture se limite aux aspects intellectuels d'une civilisation, à cet « ensemble de connaissances et de valeurs abstraites qui, par une acquisition généralement méthodique, éclaire l'homme sur lui-même et sur le monde », et qui relègue les aspects matériels à la notion globale de civilisation, cf. *Trésor de la langue française* (1977), articles *culture* et *civilisation*.
- 6) Dans *Les livres parlent*, Trois-Rivières, Écrites des Forges, 1984, 24 et 28.
- 7) Cf. *La genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 61. Ouvrage fondamental auquel la présente étude aussi est grandement redevable.

du climat et à l'immensité du pays, en plus d'être influencés par la mentalité des Indiens, les Canadiens devinrent fiers de leur force physique, confiants dans leur habileté manuelle, et n'acceptèrent plus l'ordre français, trop théorique ou trop tatillon à leur goût⁸.

50

Une seconde identité est en train de se constituer, avec une réelle conscience historique des divergences, pendant que les « déviations » gagnent les mœurs et les coutumes aussi bien que la langue. Le colon se sent de moins en moins concerné par les intérêts des « vieux pays » dont l'interventionnisme autoritaire ne tardera pas de créer un désir de rupture de sa part.

Mais, pendant longtemps, le français du Québec n'a pas eu la même chance que l'anglais américain. Les écarts lexicographiques de ce dernier, notamment ceux de l'anglais états-unien sont bien reconnus et rapportés par les dictionnaires de la langue anglaise depuis, au moins, un siècle⁹. Les auteurs du *New Oxford American Dictionary* ramènent cette différence de conception à des raisons idéologiques, telles que le centralisme français d'un côté et la tolérance des usages particuliers de l'autre :

Unlike French, which is guided by the rulings of the Académie française, English is not monitored by any single authority; established usage is the principal criterion. One result of this is that English tolerates many more alternative spellings than other languages¹⁰.

On sait que le français parlé (et plus tard écrit) au Canada n'a jamais été exactement ce français qui avait cours officiel en France, et que le Dictionnaire de l'Académie française, à quelques rares exceptions près, a toujours refusé d'admettre et d'en rendre compte dans ses différentes éditions. Malgré l'effort des lexicographes canadiens-français, qu'ils fussent amateurs et plus ou moins professionnels comme le père Pottier, Jacques Viger, Oscar Dunn, Napoléon Legendre, Sylva Clapin, Adjutor Rivard et bien d'autres, de répertorier et d'attirer l'attention sur le droit de cité de ces canadianismes ou québécois de la langue française, en France – exceptée l'initiative courageuse, mais isolée de Paul Guérin, en 1895, dans le Supplément de son Dictionnaire des dictionnaires¹¹ – il faut attendre la deuxième édition du *Petit Robert* en 1978, puis celle du *Grand Robert* en 1992 pour voir des mots québécois, avec d'autres expressions particulières du français hors de France, apparaître la première fois dans un dictionnaire métropolitain. Dans sa préface à cette dernière édition, Alain Rey justifie comme suit cette décision « historique » :

À la variété des signes selon les usages sociaux s'ajoute leur variété géographique, en général appréhendée sous l'étiquette de « régionalisme ». Sur ce plan, le *Grand Robert*, après plusieurs diction-

- 8) Jacques Mathieu et André Garon dans Jean Hamelin (dir.), *Histoire du Québec*, Montréal, Éd. France-Amérique, 1976, 240.
- 9) V. notamment Funk & Wagnalls, *New Standard Dictionary of the English Language*, N.Y. and London, 1913 : « the vocabulary should, first of all, embrace all the live words of the English language as used in the standard speech and literature of the day. [...] This body of terms has been augmented considerably by the territorial growth of the United States and of Great Britain ».
- 10) Cf. E. J. Jewell and F. Abate (eds), *The New Oxford American Dictionary*, Oxford Univ. Press, 2001, 1973.
- 11) La sélection et traitement de ces quelque 350 emplois ont été confiés à Napoléon Caron, cf. Josée Giroux, *Les canadianismes dans le Supplément du Dictionnaire des dictionnaires (1895) : étude lexicographique*, Mémoire de maître ès arts, Université Laval, 1991..



naires français, tente de faire évoluer la description. Il inclut non seulement des régionalismes de France, mais aussi des mots du terroir employés en Belgique, en Suisse, au Québec [...]. Cette ouverture sur les usages géographiques du français hors de France est indispensable si l'on prétend décrire « le français », comme il est indispensable l'inclusion des régionalismes de France même.

Remarquons cependant que les critères de sélection des québécismes ayant enfin droit de cité dans un dictionnaire français restent obscures. Si des mots comme arpent (mesure de longueur), brunante, bûcher, capot, carriole, catalogne, chaudière ou corvée (et je m'arrête ici à la lettre c) sont bien admis, d'autres comme achaler, adon, s'adonner, badrant, balise, bardasser, bordée (de neige), boucane, brûlé, cage, chenu ou corde (de bois) restent toujours exclus de ce bon usage.

En tout cas, soulignons encore une fois que la présence naturelle, consciente et parfois même militante de ces expressions dans les œuvres littéraires québécoises reste le signe le plus immédiatement perceptible de leur américanité dès la naissance de cette littérature. Il ne faut en effet pas oublier que – si, pour la grande majorité de la population canadienne-française, l'usage des « régionalismes » reste instinctif (ces gens ne se rendent compte qu'occasionnellement, en présence par exemple de personnes venues de France, de la distance qui sépare leur parler du « bon usage » métropolitain – l'écrivain, lui, est pleinement conscient de ces écarts de langage par rapport au français commun. Comme le disait Charles Bally dans son fameux traité de stylistique : « dans la création artistique la plus spontanée en apparence, il y a toujours un acte volontaire »¹². En insérant des mots du pays dans son texte, l'écrivain québécois veut délibérément marquer sa différence face à la langue littéraire du métropole, ne serait-ce que pour des raisons de nécessité absolue, certaines réalités proprement canadiennes n'ayant jamais reçu d'appellation en français. Legendre, Clapin, Louvigny de Montigny ou Adjutor Rivard expriment et exigent de vive voix, dès le XIXe siècle, leur droit à l'usage de ces québécismes. Voici quelques échantillons de ces protestations de foi qui avaient toutes vocation de promouvoir et de faire reconnaître un bon usage québécois :

Placés dans une situation spéciale, dans un milieu différent de l'ancien monde, tant au point de vue du mode de vie que sous le rapport de la nature matérielle, nous avons dû nécessairement exprimer des états nouveaux et des idées nouvelles par des mots nouveaux. Ces mots, nous les avons créés et nous nous en servons tous les jours. Avions-nous le droit de les créer ? avons-nous le droit de nous en servir ? Et pourquoi non ? Une langue n'est pas une chose immuable ; il est vrai qu'on peut bien en fixer d'une façon à peu près définitive les règles grammaticales, mais jamais on ne pourra empêcher ceux qui la parlent d'étendre et de modifier d'un commun accord et suivant les circonstances certaines expressions ou, au besoin, de créer des expressions nouvelles. Autrement, cette langue passerait bientôt à l'état de langue morte ou tout au moins condamnée à périr¹³.

12) Cf. *Traité de stylistique française* (1902), Genève-Paris, Georg-Klincksieck, 1951, 19. L'autre représentant classique de la stylistique française, Marcel Cressot ne dit pas lui non plus autre chose quand il désigne l'œuvre littéraire comme domaine par excellence de la stylistique « parce que le choix y est plus "volontaire" et plus "conscient" », cf. *Le style et ses techniques* (1947), Paris, PUF, 1983, 17.

13) Napoléon Legendre, *La langue française au Canada*, Québec, Darveau, 1890, 13-14 (texte d'une conférence prononcée le 20 mars 1884).

Il y a vraiment des choses qui ne sont de la France mais qui sont du Canada, et pour les dire, des mots canadiens que la langue française ne connaît pas. Comment donc mettre dans nos livres notre histoire, nos légendes, nos mœurs, notre vie, si d'abord nous rejetons les mots les mieux imprégnés de l'esprit canadien ?¹⁴

Chez nos auteurs, nous pouvons et nous devons faire le triage des vocables originaux de notre terroir. Nos pères ont jadis apporté de France des expressions provinciales si pittoresques que les meilleurs écrivains de France mettent le soin le plus avide à les quérir aujourd'hui. Ces expressions ne sont presque plus quérables en France, mais elles se sont un peu conservées chez nous et nous les rencontrons toute la journée, du petit jour à la brunante. De même, nos institutions, nos coutumes et nos industries nationales, et les conditions propres à notre pays, géographiques, climatiques ou autres, ont fait naître des expressions qui resteront, quoi qu'on épure, parce que nous n'avons point trouvé d'exacts équivalents dans la langue française¹⁵.

Cette prise de conscience et cette prise en charge de l'écart linguistique par une partie non négligeable des écrivains québécois sont d'autant plus significatives que – dans d'autres domaines de l'existence sociale et, pour certains puristes, aussi au niveau de la langue – l'alignement sur le modèle européen restait en vigueur dans les différentes approches de l'identité canadienne-française. Le mérite de ces écrivains et de ces lexicographes s'avère donc considérable, à plus d'un titre. D'abord parce qu'ils tentaient de combler le fossé qui séparait la culture élitiste et la culture populaire, la première étant tournée constamment et de façon volontariste vers l'Europe, tendance à laquelle la seconde ne s'est jamais vraiment adhéree¹⁶. Ensuite parce que – de par leur effort constant de ne pas perdre de vue la réalité environnante, « leur réalité », même s'ils se montraient, eux aussi, attachés en principe à l'idéal européen – ils sont devenus des représentants de l'américanité québécoise à une époque où l'idéologie ambiante inspirait plutôt un refus systématique à cet égard.

14) Adjutor Rivard, *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, Garneau, 1914, 80.

15) Louvigny de Montigny, *La langue française au Canada*, Ottawa, éd. de l'auteur, 1916, 80-81.

16) Yvan Lamonde et Gérard Bouchard insistent particulièrement sur cette opposition (cf. *Territoires de la culture québécoise*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, 236, et *Entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Le Québec comme population neuve et culture frontalière*, Ottawa, Presses de l'Université, 1996, 40), opposition que reprend Joseph Yvon Thériault aussi à son compte (cf. *op. cit.*, 92-93).



Bibliographie

- Allard, Jacques. *Le Roman du Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2000
- Beausoleil, Claude. *Les livres parlent*, Trois-Rivières, Écrits des Forges, 1984
- Cressot., Marcel. *Le style et ses techniques* (1947), Paris, PUF, 1983
- Dumont, Fernand. *La genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993
- Funk & Wagnalls, *New Standard Dictionary of the English Language*, N.Y. and London, 1913
- Hamelin, Jean (ed.), *Histoire du Québec*, Montréal, Éd. France-Amérique, 1976
- Jewell, E. J., F. Abate (eds), *The New Oxford American Dictionary*, Oxford Univ. Press, 2001
- Lamonde, Yvan, Gérard Bouchard. *Territoires de la culture québécoise*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991.
- . *Entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Le Québec comme population neuve et culture frontalière*, Ottawa, Presses de l'Université, 1996
- Legendre, Napoléon. *La langue française au Canada*, Québec, Darveau, 1890
- Louvigny de Montigny, *La langue française au Canada*, Ottawa, éd. de l'auteur, 1916, 80-81.
- Pont-Humbert, Catherine. *La littérature du Québec*, Paris, Nathan, 1998
- Portes, Jacques. « Une identité entre États-Unis et France » – in : S. Dreyfus, E. Jouve et G. Pilleul (eds.), *Les écrivains du Québec*, Actes du Quatrième Colloque international francophone du Canton de Payrac (1-4 septembre 1994), Paris, ADELDF, s. d.
- Rivard, Adjutor. *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, Garneau, 1914, 80.
- Traité de stylistique française* (1902), Genève-Paris, Georg-Klincksieck, 1951

